Envoyé en préfecture le 21/08/2023
Reçu en préfecture le 21/08/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20230711-DEC202380-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

11 JUIL 2023

DEC202380

Objet : Mise à disposition d'un véhicule de la Commune de Varennes-sur-Allier au profit d'un agent du CCAS de Varennes sur Allier

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que la Ville possède des véhicules qu'elle met à la disposition de ses agents pour les besoins des services (missions ou formations) ;

CONSIDERANT que le Centre Communal d'Action Sociale de Varennes sur Allier ne possède pas de véhicules ;

CONSIDERANT que les agents du CCAS, aides à domicile, utilisent leur véhicule personnel pour l'exercice de leurs missions au domicile des bénéficiaires ;

CONSIDERANT que [redacted], agent aide à domicile du CCAS est temporairement dans l'impossibilité d'exercer ses missions en raison de la panne de son véhicule personnel, ce qui remet en cause le planning des agents ;

DECIDE de mettre à la disposition de [redacted], agent aide à domicile du CCAS, le véhicule modèle C3 Picasso immatriculé AE031EO à compter du 16 aout 2023 et jusqu'au 23 aout 2023 inclus, pour un usage strictement professionnel

DECIDE de signer la convention avec [redacted] ;

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)